

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3527)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 558

présenté par

M. Mazars, M. Barbier, Mme Boyer, M. Cabaré, M. Cormier-Bouligeon, M. Damaisin,
Mme Degois, M. Dombreval, Mme Françoise Dumas, M. Fugit, M. Eliaou, M. Kerlogot,
M. Mbaye, Mme Mauborgne, Mme Oppelt, M. Perrot, Mme Piron, M. Testé,
Mme Vanceunebrock, Mme Verdier-Jouclas, Mme Vignon et M. Zulesi

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.